

La Gazette de Vaudeurs



**Le saviez-vous ?
Un peu d'histoire...**



p.7



p.10/11



p.12/13



p.9



p.14



p.16



p.23

En page libre

Déclaration état de
sécheresse**SECHERESSE**

Sommaire

Page 3 :	L'Édito de Monsieur le Maire
Page 6 :	C'est à savoir...
Page 7 :	Projet déploiement fibre
Page 8 :	Le renouveau de la salle polyvalente
Page 9 :	Journée Nationale Hommage aux Harkis
Page 10/11 :	Le saviez-vous ?
Page 12/13 :	Bilan « Nettoyons la nature »
Page 14 :	Un peu d'histoire... La Tour Salazar
Page 16 :	Soirée débat-Prévention cambriolage
Page 23 :	Bientôt sur la Commune
Page 24/25 :	A vous de jouer ...
Page 26 :	Infos pratiques
Page 27 :	Plan de mobilité

L'édito de Monsieur le Maire



Après la difficile période du confinement, arrive une nouvelle vague où le virus semble jour après jour reprendre du terrain. Monsieur le Préfet de l'Yonne vient d'ailleurs à ce sujet de placer notre département en zone rouge. Il nous faut nous habituer à vivre avec ce virus et peut être encore, pour un bon moment. Alors soyons raisonnables, respectons les gestes barrières, la distanciation physique, le port du masque, lavons-nous les mains le plus souvent possible. Pour une majorité d'entre vous c'est devenu un réflexe, et c'est tant mieux.

A l'école, dans les transports scolaires, le protocole est bien respecté, continuons !

J'en profite pour remercier la personne qui a confectionné de nombreux masques pour certains d'entre vous, et également la disponibilité des élus qui ont participé à leur distribution.

Après, la vie doit reprendre son cours.

La nouvelle équipe municipale, à l'œuvre depuis quatre mois, malgré cette crise sanitaire sans précédent, travaille sans relâche.

Des travaux ont été réalisés (coupe des arbres en bordure du CD 905, d'un arbre dangereux au lotissement du Champs du Cidre, lasurage du hall extérieur de la salle polyvalente et délimitation d'une zone piétonne aux abords de cette salle).

D'autres sont en cours (église, avec prochainement l'ouverture du mur d'enceinte pour le passage des engins de chantier, qui permettra à l'avenir un accès aux services de secours avec la pause d'un portail).

D'autres vont être réalisés avant la fin de l'année (réfection du toit de la boulangerie, du mur de la cour de l'école, du local poubelles à l'école, et de l'écoulement des eaux au Petit Vaudeurs).

D'autres sont programmés : aux Marquets, à la mare des Brissots, changement des poteaux incendie dans le bourg. Enfin, sont à l'étude : la nouvelle plateforme pour les containers des déchets, la restauration complète de notre éolienne...

Des demandes de subventions sont en cours : pour l'achat d'un défibrillateur qui sera installé avant le 1^{er} janvier 2021 à l'intérieur de la salle polyvalente et pour la réfection de l'éolienne.

Aujourd'hui, c'est l'esprit tourné vers de nouveaux projets que l'ensemble de l'équipe s'est attelé à la tâche.

Plusieurs projets sont en discussion et devraient voir le jour dès le début 2021 :

la mise en service d'une ludothèque les mercredis après-midi, la création d'un Foyer Rural (association) qui permettrait comme je vous l'avais promis au cours de la campagne électorale, d'ouvrir la salle Corneau les samedis et dimanches (horaires à définir) pour que nous puissions nous rencontrer, échanger, prendre un verre, et ainsi créer du lien social. Et nous en avons bien besoin !

Je vous avais également promis d'essayer de rénover la Tour Salazar qui se situe sur un terrain privé face à notre salle polyvalente. Ce sera chose faite.

J'ai reçu en Mairie une dizaine de volontaires qui a créé l'association «Les Amis de la Tour Salazar». Une convention tripartite sera signée entre celle-ci, le propriétaire de la Tour et la Mairie. Ce qui permettra fin 2020 de commencer le chantier.

Je souhaite la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes début 2021, vous trouverez dans cette gazette toutes les informations nécessaires.

L'accompagnement de la vie associative va demeurer une priorité : c'est le sens donné à son suivi et à la mise à disposition d'un local de stockage et de la salle polyvalente autant que possible.

Cette crise, révélatrice de nos faiblesses organisationnelles, mais aussi de certaines fragilités humaines, a mis en exergue l'importance des liens sociaux à entretenir, et des solidarités à préserver dans notre voisinage.

Forts de la confiance que vous leur avez accordée, vos élus se sont engagés avec énergie et passion au service de notre commune dans la volonté de préserver cette qualité de vie à laquelle nous tenons tous.

Fidèlement

Le Maire André MILOT

Vice-Président de la Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe

Conseils municipaux : on retient l'essentiel...

Département de l'Yonne



PROCES VERBAL **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

Heure	: 18 H30
Séance	: Ordinaire
Date de convocation	: 2/07/2020
Date d'affichage	: 17/07/2020

ORDRE DU JOUR :

1. *Elections des délégués titulaires et suppléants pour les élections sénatoriales 2020*
2. *Demande subvention DETR pour les travaux du pan sud de la toiture de l'église*
3. *Commission communale des impôts directs CCID : désignation des commissaires*

M. le Maire souhaite informer le Conseil Municipal des dossiers traités depuis la dernière réunion :

- Jurés d'assises :

Le tirage au sort de la commune parmi les 6 communes du district et des jurés de cette collectivité a eu lieu le 6 juillet 2020.

La commune de Bagneaux a été retenue et 2 jurés d'assises ont été tirés au sort parmi la liste électorale de cette commune.

- DECI : 2 entreprises ont été contactées pour effectuer les travaux sur les points d'eau défectueux.

- la commission travaux se réunira le 22 juillet pour :

- les Brissots : travaux de la mare comme point d'eau incendie dans le but de protéger la population et les habitations en cas d'incendie
- Grange sèche : lors d'orage, l'eau ravine dans les habitations.
- Petit vaudeurs

- préparatifs de la journée du 14 juillet

- cimetière : 3 élus travaillent actuellement sur les relevés de plans et de concessions. Une commission spécifique cimetière sera créée au prochain Conseil Municipal de septembre.

- commission bois : suite à la coupe de bois à l'angle de la D905 (Arces-Cerisiers vers Beauciard), le bois sera coupé et mis en ballot par une société prochainement choisie. Puis le bois sera vendu à prix coutant, la commune ayant décidé de ne pas faire de bénéfice sur cette opération.

2. Demande subvention DETR pour les travaux du pan sud de la toiture de l'église

Délibération n°2020/045 transmise en Sous-préfecture le 23/07/2020

Le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de restauration du pan sud de la toiture de l'église de la commune peuvent bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux au titre du Patrimoine Bâti :

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L 2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissement pouvant bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux,

Entendu l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Décide :

De solliciter au titre de la DETR 2020 une subvention au taux le plus large possible pour l'opération de restauration du pan sud de l'église de la commune, pour un montant prévisionnel de 67 146€ HT.

3. Commission communale des impôts directs CCID : désignation des commissaires

Délibération n°2020/046 transmise en Sous-préfecture le 23/07/2020

Le Maire expose qu'à la suite de la mise en place du nouveau Conseil Municipal, il faut constituer la nouvelle CCID.

A la demande de la Direction Départementale des Finances Publiques, le Conseil Municipal doit proposer les noms de 24 contribuables.

DE BURGHGRAVE MARC	DE GOUVON SAINT CYR ANNE
FLEURIER PATRICE	MALMONTE CHARLES
FEVRIER CLAUDINE	GERBY PASCAL
CIROT RENE	OJEDA MICHEL
TOURNELLE DANIEL	HOCINE DAMIEN
MORISSEAU MYRIANNE	BLAIRE ARNAUD
BOURDON JACQUES	BLANCHON BERNARD
FROTTIER LOUISETTE	DUCOS JEAN
GUICHARD PATRICK	BELAIR JEAN PIERRE
LARRIVE JEAN PIERRE	CABRER PASCAL
DUMAS-PHILIPPE JOELLE	CARLI MARTIAL
COLAS-GIACOMUCCI DOMINIQUE	JOLY CHRISTIAN

PROCES VERBAL **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL** **DU SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2020**

En raison d'un trop grand nombre de sujets, nous vous invitons à vous rendre sur le site de la commune : www.vaudeurs.com

C'est à savoir...

VOS ATTENTES

Afin de toujours répondre au mieux à vos besoins, l'équipe municipale de Vaudeurs souhaiterait connaître vos attentes concernant les activités ou dispositifs pouvant être proposés aux enfants ou adolescents de la commune (sports, musique, arts graphiques, spectacles ...) La boîte à idée située sur le fronton de la mairie accueillera volontiers toutes vos suggestions et requêtes, que nous souhaitons nombreuses.

Si vous-même, ou l'un de vos proches, souhaitez organiser et encadrer des activités à l'intention de nos jeunes vaudeurinois, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour présenter votre projet.

ETAT DE SECHERESSE

La commune recense les administrés ayant subi des dégâts sur leur immobilier dus à la sécheresse de cet été.

Merci de bien vouloir vous manifester dans les meilleurs délais auprès de l'accueil de la Mairie.

VIGILANCE

Suite à de récents actes malveillants, la Mairie en appel à votre vigilance et vous invite à signaler tous mouvements suspects ou véhicules inhabituels au : **03 86 96 25 20**

Permanence 24/24

PROCHAINES FETES DE FIN D'ANNEE

En raison de la crise sanitaire, le spectacle et le marché de Noël de l'école sont annulés.

SOYONS VIGILANTS

Pour tous mouvements suspects ou véhicules inhabituels contacter votre Mairie au : **03 86 96 25 20 - permanence 24/24**

CIVISME

La boulangère s'est plainte d'incivilités et du comportement irresponsable de certains. Il vous est rappelé que toute personne de 11 ans et plus, doit porter un masque de protection dans les lieux publics clos, en complément de l'application des gestes barrières. C'est donc le cas dans notre boulangerie où certaines personnes refusent de le porter. Si notre département a été placé en Zone Rouge, c'est bien que la circulation du virus est intense.

Soyons raisonnables, il en va de la vie de TOUS.

APPEL A CANDIDATURE

Conseil Municipal des Jeunes

Monsieur le Maire souhaite mettre en place un Conseil Municipal des Jeunes. **Dépôt des candidatures avant le 10 décembre prochain.**
Renseignements dans le prochain ActuVaudeurs

CAMION DES POMPIERS

La réalisation de la vente du camion des pompiers a été conclue par Eric PEYNOT, 2^{ème} Adjoint, à la demande de M. le Maire. La commune de Rigny le Ferron a bien pris possession du véhicule, comme convenu.
Voilà une opération rondement menée.

CREATION NOUVELLE ACTIVITE

Angélique Meunier, sis : 15 le Petit Vaudeurs, a créé son activité indépendante « **Angélic couture** » confection-couture-crédation...
Tel : 0766390530
email : angeliccouture@hotmail.com
Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

NAISSANCES

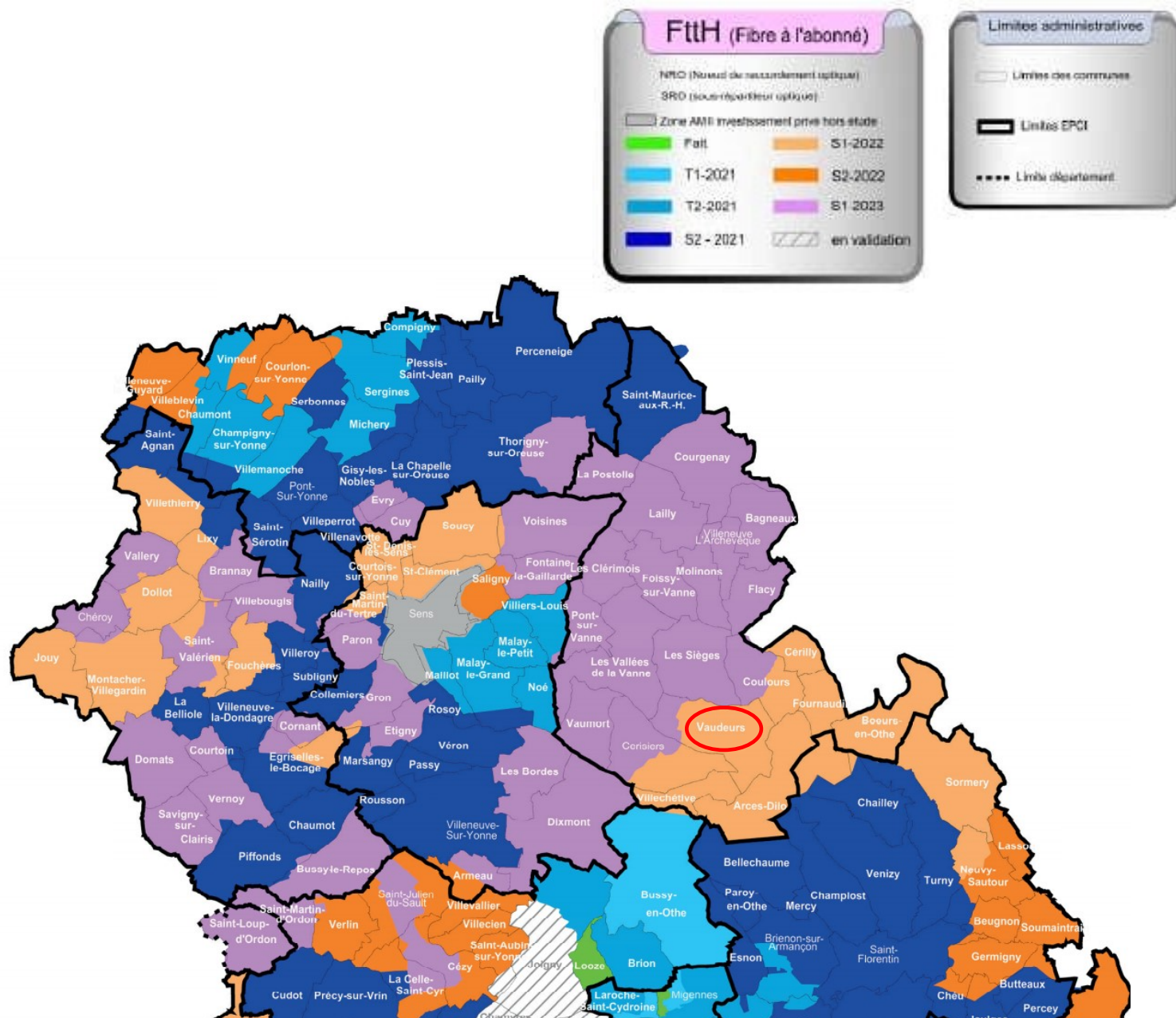
Nous adressons nos sincères félicitations aux parents de la petite Inayah, Hassanatou OUMAROU née le 8 juillet 2020 à Sens,
Et au petit Sacha, Maël, Lou HOCINE JEANNEAU né le 9 septembre à Sens.

PACS

- 1^{er} PACS au mois de juillet. Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.
- Nous souhaitons également tous nos vœux de bonheur à M. AYADI Karim et Mme MARLIOT Stéphanie qui se sont pacsés le 7 octobre.
Bienvenue à leur petite Lina, née le 23 juillet.



PROJET DE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS L'YONNE



Toutes les informations sur le site
www.yonne.fr/Territoire/Amenagement-numerique

Le réseau sera bien prévu pour raccorder toutes les habitations, y compris les hameaux de Vaudeurs.

Le renouveau de la salle polyvalente

Cet été, la Salle Polyvalente, fraîchement rénovée, a vu son activité relancée après une longue interruption liée aux contraintes sanitaires.

Regain d'activité avec, tout d'abord :

La célébration de la Fête nationale le 14 juillet

Après le dépôt d'un bouquet devant la plaque à la mémoire des victimes du nazisme, une minute de silence a été observée face au Monument aux Morts où une gerbe de fleurs a été déposée en hommage aux victimes de guerre.



Monsieur le Maire a ensuite invité l'ensemble de la population sur la pelouse de la salle polyvalente (covid-19 oblige...) pour son allocution suivie d'une collation qui s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales.



Conseil communautaire CCVPO

Le 29 juillet se tenait, à la salle polyvalente, le premier conseil communautaire de la CCVPO, M. André MILOT, Vice-Président de la CCVPO, y accueillait M. Sébastien KARCHER, son nouveau Président, ainsi que toute son équipe.

Conseil Municipal

Le 12 septembre s'est déroulé le Conseil Municipal de la commune. A cette occasion, le règlement de la Salle Polyvalente fut adopté à l'unanimité par les conseillers.

Cette salle sera ainsi mise à disposition des particuliers, associations et organismes qui en feront la demande à la Mairie, que ce soit pour des réunions familiales, amicales, repas, expositions artistiques, culturelles, galas de danse, concerts, congrès ou assemblées...

La location s'élèvera à 200€ la journée en semaine et 300€ le week-end pour les habitants de Vaudeurs. A la demande de M. le Maire, la caution initialement actée par la précédente Municipalité à 1000€ a été revue à la baisse soit 500€ (votée à l'unanimité).

Afin de faciliter l'organisation de repas, la vaisselle et les produits ménagers seront mis à disposition gracieusement avec toute location de la salle.

D'autre part, pour les Vauderinois qui le souhaitent, tables, chaises, bancs et vaisselle de l'ancienne salle des fêtes, peuvent être prêtés gratuitement sur simple demande à la Mairie.

Alors profitons-en...

Journée Nationale d'Hommage aux Harkis

25 septembre

Ce matin du 25 septembre, une gerbe de fleurs a été déposée devant le Monument aux Morts, en présence de messieurs René CIROT, Charles MALMONTE, Jacques CHAUMARD et Michel SERRUYS.



Nadège DURAND, 3^{ème} Adjointe, rappela que cette journée fut instituée en reconnaissance des sacrifices consentis par ces hommes, du fait de leur engagement au service de la France, lors de la guerre d'Algérie.



Une minute de silence vint clore cette commémoration.



Commémoration du 11 novembre

[illegible]

D'autres sont décédés des suites de leurs blessures (Pierre CHATELIN, 23 ans, Georges RALLUT, 36 ans, décoré d'une médaille militaire, Louis René SAULAY, 30 ans, décoré de la Croix de Guerre...), de maladies contractées en service (Aimable Onésime CALLOT, 32 ans, Louis CARRÉ, 27 ans -décédé 10 jours après l'Armistice !-, Emile DUPUIS, 33 ans, Paul GILLOT, 34 ans...) ou encore disparus (Paul GELÉ, 32 ans). Certains régiments, tels que le 168^{ème} Régiment d'Infanterie, ont ainsi perdus de nombreux hommes (Lucien CALLOT, 20 ans, Arthur GERARD, 27 ans, Maurice GITARD, 22 ans, Camille HUP, 23 ans...)



Les proches de Norbert COURTIN, 28 ans, ont eu la chance de le revoir puisque, réformé pour maladie, il put rentrer chez lui, à Vaudeurs ; mais cette « chance » fut de courte durée puisqu'il y perdit la vie seulement deux mois plus tard...

Quant à la famille POLLETTE, comment imaginer l'ampleur de leur peine à l'annonce de la mort de leur fils Camille, deux ans après la mort de son frère aîné Victor, décoré de la Croix de Guerre, tous deux tués au combat à l'âge de 21 ans...

Le 11 novembre 1918, à la 11^{ème} heure du jour, la signature de l'Armistice entre l'Allemagne et les Alliés, mit fin aux hostilités de la Grande Guerre. La ratification d'une série de traités de paix en 1919 vint par la suite entériner cette décision.

Afin de ne jamais oublier l'horreur qu'a été ce conflit et tous les valeureux hommes qui y périrent, dès 1919, chaque commune de France érigea un Monument aux Morts où furent gravés les noms des soldats morts durant cette guerre.



Au fil des conflits qui suivirent, les noms de nouveaux soldats « morts pour la France » vinrent s'ajouter aux précédents (André CORNEAU et Jean GAUVIN, disparus durant la Seconde Guerre mondiale).

Le 2 août 2015, un dernier nom fut ajouté à cette longue liste : Clotaire LAMIDÉ. Pourquoi cet ajout ? Ce jeune homme, décédé un siècle plus tôt, n'est pas mort POUR la France, mais PAR la France... Face à la boucherie des conflits, de nombreux soldats rêvaient de s'enfuir de cet enfer. Afin de maintenir ordre et obéissance dans ses troupes, l'armée française fit exécuter plus de 1600 hommes -

(certains estiment ce nombre plus proche des 2500) pour « abandon de poste », « refus d'obéissance », « voies de fait sur supérieur » etc. Qu'en est-il de Clotaire Lamidé ? Tristement, nous ne le savons plus, nous l'avons oublié, les archives militaires retrouvées n'indiquant que le fait qu'il soit « passé par les armes » le 3 août 1915. Pourtant, à l'instar de ses conscrits, il s'est battu pour la France et mérite son nom sur cette stèle.

Il est de notre devoir de nous souvenir ces hommes qui se sont battus pour notre patrie. Nous vous invitons donc à venir vous recueillir avec nous mercredi 11 novembre au Monument aux Morts. *Ne les oublions pas.*



Sources texte :

<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

<http://www.memorialgenweb.org>

Illustrations :

<http://aliboron.canalblog.com/archives/2013/12/19/28695062.html>

<https://histoire-image.org/fr/etudes/journee-poilu>

https://www.liberation.fr/france/2016/05/27/ne-pas-oublier-la-lecon-de-verdun_1455685

http://www.lieveverbeeck.eu/pianos_francais_1900_maintenant.htm



vu par les enfants de l'école

« **Vendredi 25 septembre**, nous avons nettoyé Vaudeurs par groupes. Certains parents étaient là pour nous accompagner. Nous avons nettoyé Vaudeurs car la nature en avait besoin. Chaque groupe avait un parcours. Nous avons des sacs (noirs et jaunes) et nous avons trié. Ce que nous souhaitons vous dire, c'est : « Respectez la nature. » Nous avons trouvé : un vélo, une grande barre de fer, des bouteilles en verre, des mégots... **Bref... Faites attention à ce que vous jetez !** »

Lou, Amandine, Kewen, Lisa, Camille



« On était en équipe avec des parents. On a ramassé des déchets qui devraient être à la déchèterie depuis longtemps. On devait aussi mettre dans des poubelles noires ou jaunes. On a trouvé un vélo... Car les gens les jettent dans la nature ou autre part. Pourquoi les gens jettent les déchets dans la nature ? Parce qu'ils ne veulent pas les jeter à la poubelle ou à la déchèterie ! On a ramassé les déchets dans tout le village et on s'est rejoint à la salle des fêtes.

Il ne faut pas polluer la nature ! »

Kirsten, Emma, Vincent, Andrew, Timéo, Marlène



« **Vendredi 25 septembre**, on a ramassé les déchets dans la nature. On était dispatchés dans plusieurs groupes. Un groupe a trouvé un vélo dans les bois. Il y avait des adultes présents avec les enfants. On a fait cela pour nettoyer la nature et parce que ça pollue. On a trié les déchets : dans le sac jaune, on a mis du plastique, du carton et du papier, et dans le sac noir, on a mis des mouchoirs, des mégots et plein d'autres choses. On trouve que c'est bien ce qu'on a fait, pendant que les autres étaient tranquilles chez eux. »

Malvina, Maÿlisse, Shana, Gabriel, Elora



Opération Nettoyons la nature : un franc succès ...



De 7 à 77 ans, voire un peu moins ou un peu plus, une cinquantaine d'habitants de Vaudeurs, se sont mobilisés ce **samedi 26 septembre**, sous un soleil voilé mais toujours présent, afin de nettoyer les ha-meaux de la commune de leurs nombreux immon-dices, faisant suite au nettoyage du bourg, la veille, par les enfants de l'école.

Canettes, bouteilles, sacs plastiques mais aussi pneus, barils, cafetière ou encore cuisinière...se sont accumulés dans les remorques lors de cette récolte malheureusement impressionnante...



Mais rien n'a altéré la motivation de nos ramasseurs qui ont œuvré durant plusieurs heures, collectant au final trois grosses remorques de déchets en tout genre.

Qui l'eut cru !

Un pot de l'amitié, offert par la Mairie, est venu les récompenser pour cette superbe opération.
Merci à eux !

Un peu d'histoire...

La Tour Salazar

A la recherche de nouvelles histoires de notre commune, j'ai rencontré M. Denis MEUNIER, mémoire vivante de Vaudeurs, qui nous raconte l'histoire de la Tour Salazar.

Vaudeurs était à l'origine un village de maîtres-verriers avec la famille **SALAZAR**, et également l'établissement de gentilshommes verriers, comme la famille **de LEGRET** à la Joncheraie.

Le château de Vaudeurs, entouré de ses douves, date du XIII^e siècle, et fut dès son origine la propriété de la famille SALAZAR.

En 1724 le château, situé au cœur du bourg et appartenant au dernier héritier ruiné de la famille **Salazar-Abel François Barde**, fut totalement pillé. De ses vestiges, il ne subsiste qu'une tour appelée « TOUR DE LA PRISON »

Le château fut occupé dès 1751 par le **Sieur DUBOIS** curé de Vaudeurs, et racheté en 1765 par M. GITARD, (époux de Mlle DESJEUX dont le père était Maire de Vaudeurs à cette époque), dont la famille de Mme MEUNIER est l'actuelle héritière.

Détruit aux environs des années 1780, une partie importante des matériaux du Château a servi à reconstruire le village de Vaudeurs après l'incendie de 1744, et à faire la route qui mène à Coulours.

Une association, nouvellement créée « **les Amis de la tour Salazar** », se lance dans la restauration de cet édifice afin de conserver la mémoire de notre patrimoine local.

Souhaitons bonne chance à cette initiative.

Bernard BLANCHON



Vaudeurs (Yonne). — La Vieille Tour

Cette tour est, à peu de chose près, tout ce qui reste d'un château des seigneurs de Vaudeurs et des sieges. Elle est construite en blocage de silex ; les murs ont environ 1-20 d'épaisseur ; elle se compose d'une pièce en carré, à laquelle on accède par une étroite ouverture à deux de terre ; au-dessus, se trouve une pièce percée d'une baie ; dans cette pièce est une cheminée construite en briques. Un mur, à deux talus, vient s'appuyer à la tour, qui était entourée d'un fossé. Toutes ces ruines sont dans un extraordinaire fouillis de végétations qui en rendent l'accès difficile et ne permettent guère de se rendre compte de la configuration générale. Toujours est-il que, dans les jardins avoisinants, on trouve, en cultivant la terre, des traces de substructions qui, bien évidemment, supposent des constructions de vieux château quand il était intact et entouré de fossés. M. l'abbé Boissier, curé de Coulours, possède une petite collerette trouvée au pied de cette tour ; cette collerette est accusée d'une petite légende ou légende.

Collection J. D., Sens

Un évènement inhabituel à Vaudeurs...

**4 juillet 2020,
tournage d'un film !**



En effet, le film « le Teppaz de Jacky BELAIR » réalisé par Xavier VILATO, dont une partie des studios se trouve à Beauregard, s'installait dans le bourg, afin d'en tourner quelques séquences ce samedi 4 juillet.

Ce fut, pour les habitants de Vaudeurs, l'occasion de participer et de ressentir l'ambiance et l'atmosphère du tournage d'un film.



2 petites actrices se préparent

Plus de soixante personnes ont participé à ce film, acteurs et équipe technique compris.



En plus de Monsieur le Maire et son équipe, nous noterons l'assistance mécanique de Jean-Louis BOURDON et la participation en tant que figurante de la jeune Marine GOURMAND qui, selon Léna, la réalisatrice du film, a fait honneur à sa commune.



Après le tournage, il faut encore faire le montage, l'étalonnage et le mixage. La sortie du film n'est donc prévue que pour l'été prochain. Mais l'équipe de production a la volonté d'en faire une projection locale dès que possible.

« Tout le monde a été très touché de l'accueil et de l'aide reçue localement ! » dixit Léna....

« Conférence annulée et reportée ultérieurement en raison du placement de notre département en zone d'alerte, suite à l'évolution de l'épidémie de la Covid-19 ».



Soyons vigilants

Conférence « Prévention des cambriolages »



Comme toutes ses voisines, notre jolie commune de Vaudeurs peut être la cible de cambrioleurs. Afin de prévenir le risque de cambriolage et vous informer sur les bonnes pratiques à avoir, vous êtes cordialement invités à la conférence menée par Stéphane SERVE, de la gendarmerie d'Auxerre, et la BPDJ

Mardi 27 octobre 2020 à 18h00
à la Salle polyvalente de Vaudeurs

Au vu du contexte sanitaire, le nombre de participants est actuellement limité à 100 personnes : si vous souhaitez participer, veuillez contacter la mairie pour réserver vos places au plus vite.

Sur place, le port du masque sera obligatoire et du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition à l'entrée.

Opération « Tranquillité équidés »



Suite aux actes de mutilations commis sur de nombreux chevaux en France, notamment dans l'Yonne, la gendarmerie propose aux propriétaires d'équidés des formulaires permettant d'évaluer la sûreté de leur exploitation, révélant les faiblesses auxquelles remédier. Ces questionnaires sont notamment disponibles sur la page Facebook de la gendarmerie de l'Yonne.

Un numéro vert est également mis à disposition afin de les informer et les accompagner : le 0 800 738 908 (appel gratuit).

Quelques recommandations

- 1- Effectuez une surveillance quotidienne au pré.
- 2- Evitez de laisser un licol à l'animal au pré.
- 3- Si vous en avez la possibilité, la pose de petites caméras de chasse peut être envisagée.
- 4- Signalez tout comportement suspect à proximité des pâtures (stationnement de véhicule ou présence inhabituelle d'individus) à la gendarmerie (appelez le 17).
- 5- Si vous découvrez un animal victime de ces actes de cruauté, ne procédez à aucune modification des lieux, appelez le 17 et portez plainte le plus rapidement possible.

Arnaques sur internet

 FAUX SITE DE VENTE Vous avez été escroqué lors d'un achat sur un site de vente en ligne frauduleux.	 ESCROQUERIE A LA PETITE ANNONCE - FAUX ACHETEUR Vous avez été escroqué par un faux acheteur suite à la vente d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.	 ESCROQUERIE A LA PETITE ANNONCE – FAUX VENDEUR Vous avez été escroqué par un faux vendeur suite à l'achat d'un produit en ligne sur un site de petites annonces.	 FAUSSE LOCATION Vous avez été escroqué à l'occasion d'une démarche pour louer un bien immobilier en ligne.
 PIRATAGE DE MAIL OU DE PROFIL DE RESEAU SOCIAL Votre adresse courriel ou votre profil de réseau social a été piraté et de l'argent a été demandé à vos contacts en votre nom.	 RANSOMWARE Les fichiers de votre ordinateur, tablette ou téléphone mobile ont été cryptés et une rançon vous est demandée.	 CHANTAGE EN LIGNE Vous faites l'objet de menaces en ligne de diffusion d'images portant atteinte à votre honneur.	 ESCROQUERIE AUX SENTIMENTS Lors d'une relation en ligne, vous avez été incité par des moyens frauduleux à verser de l'argent.

Si vous êtes victime de l'une de ces escroqueries, vous pouvez déposer plainte en ligne. Pour cela, consultez :

www.service-public.fr, rubrique « Arnaque sur internet »

et laissez-vous guider.

Votre déclaration est importante puisque, recoupée avec d'autres, elle permettra aux experts judiciaires une recherche plus efficace des auteurs de l'escroquerie.

Courtoisie et politesse, quelle différence ?

Beaucoup vous diront que pour eux c'est la même chose, et ils n'auront pas tort. D'autres vous diront que ce n'est pas la même chose ... et ils n'auront pas tort non plus. Alors ?

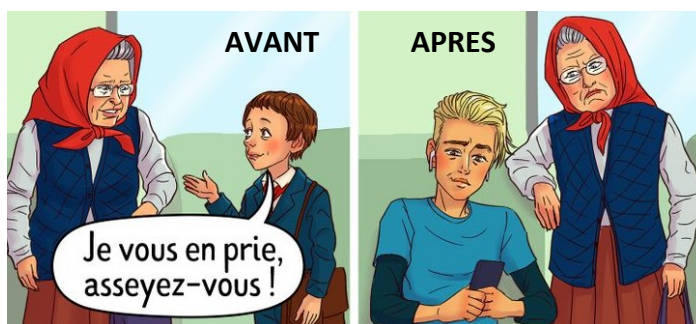
Revenons à la définition.

La **politesse**, c'est un ensemble de règles qui régit le comportement à adopter dans une société, le fait et la manière d'observer les usages...

La **courtoisie**, c'est un code de bonnes manières à adopter dans la vie quotidienne, dans certains environnements sociaux (par exemple : dans les transports en commun), afin de rendre les relations plus aisées, voire plus agréables...

Pourquoi se poser cette question ?

- parce que le contexte actuel est particulièrement éprouvant (port du masque, limitation des contacts...)
- parce que l'usage d'internet ne favorise pas les contacts humains (drive pour les provisions du ménage...)
- parce que nous sommes de plus en plus nombreux et de plus en plus individualistes, alors il nous faut créer du lien..



Pour illustrer par l'exemple : tenir la porte à la personne qui nous suit, c'est de la simple politesse ; accompagner cela d'un petit geste, d'un sourire (même avec un masque) ou d'un mot; ça c'est de la courtoisie.

Notre « comment allez-vous » machinal relève de la politesse, et on n'en attend pas vraiment une réponse, si ce n'est un tout aussi machinal « bien, et vous ? ».

Par contre, c'est de la courtoisie de s'enquérir de la santé ou de la situation particulière de l'autre, car cela dénote un intérêt, une empathie. Je dirai que peut-être la politesse relève de l'acquis et que la courtoisie serait plutôt de l'inné.

J'ose la comparaison: la politesse c'est le beurre sur la tartine de pain; la courtoisie c'est la cuillerée de confiture qui améliore, adoucit...

J'en profiterai encore, pour évoquer la relation entre l'automobile et la bicyclette.

Laisser un espace entre le véhicule à moteur et le vélo, lors d'un dépassement, c'est se conformer au code de la route ; ralentir suffisamment c'est faire preuve de courtoisie.

Pour conclure, instaurons la journée de la courtoisie...365 jours par an !

Artisans et commerçants de Vaudeurs

<i>Pour déguster...</i>		
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie D.GUYE	9 Grande Rue	03.86.96.43.84
EARL FROTTIER, producteur de cidre Musée de la Pomme et du Cidre	8 Hameau Les Brissots	03.86.96.25.37 cidrefrottier@wanadoo.fr www.cidrefrottier .com
<i>Pour se reposer...</i>		
« Chambres d'Othe » de Céline MAKANAKI et Elise BOUARD	6 Hameau Les Brissots	07.61.23.93.48 chambredothe@gmail.com
<i>Pour rénover et embellir sa maison...</i>		
Entreprise Robert PETIT, maçonnerie générale, neuf et rénovation, toiture.	1 Hameau Augères	06.08.94.84.83 03.86.66.16.05
Entreprise artisanale Jacky LAHAYE, platerie	2 Hameau Augères	06.36.87.34.49
Entreprise TONY GC, peinture et platerie	1A Chemin d'Arces	06.44.68.19.42 www.tonygc.com
ISO/DECO (D.NICE), isolation et décoration	11 Bis Grande Rue	06.98.02.42.05 03.86.95.01.29 isodeco89@gmail.com
Entreprise Éric PEYNOT, peinture	17 Grande Rue	06.83.03.44.10 03.86.96.23.46 peynot.eric@orange.fr
DV SOL (D.HOCINE), chauffagiste, panneaux solaires	13 Grande Rue	06.29.70.75.27
<i>Pour l'entretien des véhicules...</i>		
Garage BOURDON	2 Hameau des Loges	03.86.96.25.08
<i>Pour les animaux de compagnie...</i>		
SARL FORMAN, élevage canin, vente par correspondance de produits pour chiens et chats	Hameau Les Desjeux	03.86.96.28.27 09.72.32.93.35 forrier@hotmail.fr www.petboutik.fr
<i>Pour se remettre en forme ...</i>		
 Sandrine DELAMOTTE, coach sportive	Hameau Les Loges	06.10.51.98.47 crevette.delamotte@gmail.com
<i>Pour la couture...</i>		
 Angélique MEUNIER	15 hameau Le Petit Vaudeurs	07.66.39.05.30 angeliccouture@hotmail.com



A associations V os rendez-vous

Club de l'Amitié de Vaudeurs et des Environs

10 Le Petit Vaudeurs
89320 VAUDEURS

 03 86 96 25 73

M.MALMONTE, dit « Charly », nous confirme qu'à ce jour le club est temporairement en veille : les Repas Loto du 23 septembre et du 21 octobre ont d'ailleurs été annulés.

Le 16 décembre pour le Repas-dansant reste soumis aux contraintes à venir liées à la Covid-19.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés !

« Une association nouvellement créée se lance ... »

Les Amis de la Tour Salazar

n'hésitez pas à contacter Pascal CABRER au :

 06.13.57.02.87 ou

pascalcabrer89@gmail.com



Bienvenue à cette toute jeune association, créée dans le but de sauver les vieilles pierres de Vaudeurs !

Tous les Vauderinois sont un jour passés à côté de la Tour Salazar, en face de la salle polyvalente, mais très peu ont pris le temps de s'intéresser à ce vestige datant de plusieurs siècles perdu dans les broussailles... Ignorance bientôt révolue puisque la dizaine d'adhérents des Amis de la Tour Salazar, menée par leur président Pascal CABRER, se propose de restaurer progressivement cet ouvrage historique et de lui redonner sa splendeur !

Et pourquoi s'arrêter à ce seul édifice, quand on peut s'attaquer également à la restauration des puits et autres petits ouvrages du patrimoine Vauderinois ?... Hors de question pour eux de les négliger ! Mais tout cela demande du temps et de la bonne volonté alors si vous souhaitez les aider, n'hésitez pas à contacter Bon courage à tous !



Et c'est reparti pour un tour!

Avec la reprise des rallyes, les Iris Auto Sports ne chôment pas et vous invitent à venir les soutenir dans leurs prochaines courses :

les 10 et 11 octobre au rallyes du Montbrissonnais

Les 24 et 25 octobre au rallyes des Monts Dôme

Les 7 et 8 novembre au rallyes des Noix de Firminy

Et les 20 et 21 novembre au rallyes du Grand Sénonais

Bonne route !





PLAISIR DE LIRE



Comme toujours, la bibliothèque *Plaisir de Lire* vous accueillera chaleureusement : « Attention **changement d'adresse** = 1, rue du Fayes à Vareilles »

tous les samedis de 9h à 12h15 à Vareilles (Mairie)

le 1^{er} jeudi du mois à Vaudeurs (rez-de-chaussée de la Mairie) de 14h à 16h

le 1^{er} mardi du mois aux Sièges (Mairie) de 9h30 à 12h

le 1^{er} vendredi du mois à Theil-sur-Vanne (salle des associations) de 13h45 à 16h15

Pour tout renseignement, adhésion ou don de livres, vous pouvez consulter le site <http://lavieavareilles.com> ou vous adresser à Aline Clément au 03.86.88.23.11 ou au 06.07.42.34.95 ou encore par mail à : alineclem48@orange.fr

Vaudeurs Animation



Vu le contexte sanitaire actuel où le département de l'Yonne a été classé en zone de circulation active du virus, considérant le caractère pathogène et contagieux du virus SARS-COV2 (Covid 19), et l'interdiction de Monsieur le Préfet de tous rassemblements festifs de plus de trente personnes dans les ERP pour une durée d'un mois à compter du 5 Octobre, il ne paraît pas raisonnable à M. le Maire dans ces conditions d'inviter la population à venir défiler dans les rues à la rencontre des villageois en quête de sucreries.



Gros Plan sur : Joëlle DUMAS, Présidente de la Bonne Entente

Joëlle, peut-on dire que la « Bonne Entente » fait preuve d'une certaine vitalité ?

Oui, la Bonne Entente date maintenant de 1992 et regroupe plus de 75 adhérents dont 22 de Vaudeurs.

Même si le 1^{er} semestre a été plus difficile à cause de la Covid 19, les activités n'ont jamais cessé.

On a su s'adapter, grâce à la vidéo, pour une partie de nos activités.

Alors, comment se présente la rentrée ?

A ce jour, toutes les activités ont pu reprendre, avec une nouveauté pour cette année : elles se dérouleront dans la **nouvelle salle polyvalente**.

On y retrouve :

Le **Pilates**, le jeudi de 16h à 17h avec Sandrine,
(Sandrine : 06.10.51.98.47)



La **Gymnastique volontaire**,
le jeudi de 18h30 à 19h30
avec Sandrine.
(Joëlle : 03.86.96.44.05)



En extérieur, vous aurez également :

la **marche nordique**, avec Nadège,

- le lundi de 9h30 à 11h30
- le mercredi de 18h30 à 19h30
- les lundi et jeudi de 14h à 15h pour l'initiation.

(Nadège : 06.25.02.17.79

ou : nad.delamotte@gmail.com)



Qu'en est-il des manifestations prévues pour cette fin d'année 2020 ?

Le **Loto du 25 octobre** est annulé en raison de l'épidémie de la Covid-19, en revanche la **Brocante « Jouets de Noël » le 06 décembre** est maintenue dans l'attente de nouvelles directives.

Malheureusement, le manque à gagner dû à l'annulation des manifestations du 1^{er} semestre ne pourra être compensé que par la subvention de la Mairie de Vaudeurs afin d'équilibrer les comptes.

L'équipe va-t-elle changer pour cette rentrée ?

Non, l'équipe actuellement en place, composée de Patrick Guichard, Régine Lebois, Jeanine Bourdon, Michèle Bourdon, Claudine Février et moi-même, restera jusqu'à la prochaine AG, en 2021.

Nous espérons, pour la prochaine année, organiser d'autres manifestations, notamment avec d'autres associations.

Merci à tous nos adhérents !

Bientôt sur Vaudeurs Nouvelle activité



L'équipe municipale a pour vœu de mettre une ludothèque à la disposition des jeunes et moins jeunes, les mercredis après-midis.

La salle Corneau est toute disposée à vous accueillir.

Ce lieu offrira un endroit de détente,
de rencontre et d'échanges, autour de jeux.
Une personne sera mise à disposition pour l'encadrement.

Des espaces libres et privilégiés participeront à l'éveil des enfants, au développement de multiples compétences et à un épanouissement pour toute la famille.

Une réflexion est menée pour une possibilité d'ouverture les samedis et dimanches (horaires à définir) pour que vous puissiez vous rencontrer, échanger autour d'un café, et ainsi créer du lien social. Le but de ce **Foyer Rural** sera de pouvoir partager vos connaissances et vos compétences entre vous tous.

Nous sommes convaincus que cet espace pourra se développer en toute sérénité grâce à vous.

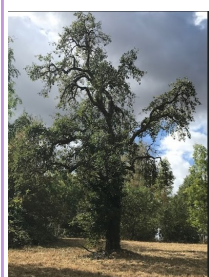
Ne vous débarrassez pas de vos jeux, la Mairie serait prête à les récupérer.

D'avance, merci.

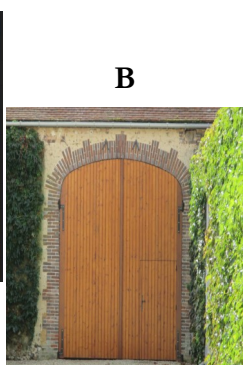
LUDOTHEQUE
Pour tous

Jouer en famille

Connaissez-vous votre Commune et ses Hameaux ?



A



B



C



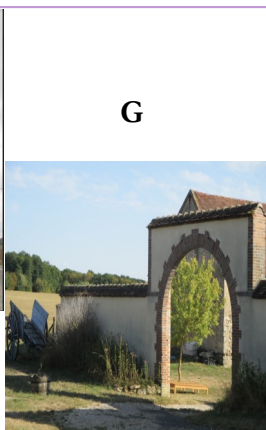
D



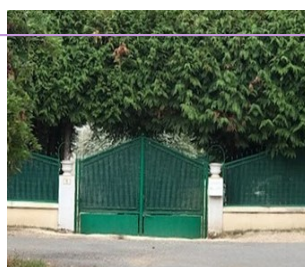
E



F



G



H



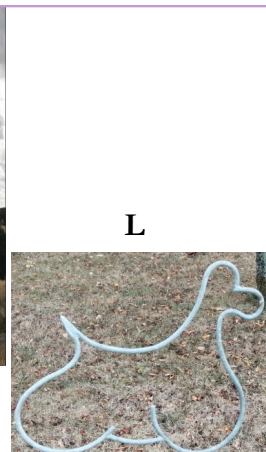
I



J



K



L



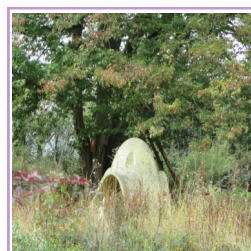
M



N



O



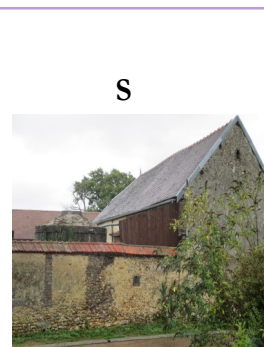
P



Q



R



S



T

Beauciard		La Joncheraie	
Pont Evrat		Les Ecuriaux	
Beauregard		La Longueraie	
Méglières		Les Desjeux	
Grange Sèche		Les Brissots	
Les Mansois		Les Birons	
Heurtebise		Augères	
Les Gagneux		Les Loges	
Le Petit Vaudeurs		L'Ormeau	
Les Foix		Les Marquets	



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Courriel : _____

 : _____

Coupon réponse à déposer dans la boîte à idées, sur le fronton de la Mairie.

En cas de bonnes réponses multiples, un tirage au sort sera effectué.

Le gagnant se verra remettre un cadeau lors d'une prochaine manifestation de la commune

INFORMATION REMISE DE LOTS « RATTACHER LA COMMUNE A SON CLOCHER »

En raison du contexte sanitaire actuel, nous ne sommes pas en mesure de vous assurer la remise des lots pour les gagnants, lors d'une prochaine manifestation, comme prévu.

7 personnes ont trouvé les bonnes réponses pour le premier jeu.

Nous pouvons vous assurer que les récompenses seront remises dès que possible.

Comptant sur votre compréhension

Infos Pratiques



Mairie de VAUDEURS

5 Grande Rue 89320 VAUDEURS
Tél. : 03.86.96.25.20

Courriel : mairie-vaudeurs@orange.fr

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Accueil et secrétariat : Delphine COLAS-GIACOMUCCI

Permanence de M. le Maire *sur rendez-vous* à prendre auprès du secrétariat de la Mairie

Permanences des adjoints (*sur rendez-vous*) :

- 1^{er} Adjoint Jacques HERLAUT (urbanisme) :
mercredi de 9h à 12h
- 2^{ème} Adjoint Eric PEYNOT (travaux) :
samedi de 10h à 12h
- 3^{ème} Adjointe Nadège DURAND (affaires sociales, scolaires) :
jeudi (semaine paire) de 14h à 16h

Site internet : www.vaudeurs.com



Secours

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Centre anti-poisons : 03.83.22.50.50
- SAUR (service des eaux) : 03.58.58.20.09
- ENEDIS : 09.72.67.50.89
- Gendarmeries (accueil) : 17
- 3 rue du Général de Gaulle à CERISIERS
03. 86. 96. 20. 17
les mardis, jeudis et samedis de 14h à 19h
- 12 route Nationale 60 à MOLINONS
03. 86.86.70.17
les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 19h
- 33, rue René Binet à SENS
03.86.83.20.00
du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h



Enseignement

- Ecole de VAUDEURS : 03.86.96.20.54
- Ecole maternelle de CERISIERS : 03.86.96.21.97
- Collège de VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE : 03.86.96.88.30

Services



Médecins

- Dr BIAUD (CERISIERS) : 03.86.96.22.73
- Dr DELAMOTTE (ARCES) : 03.86.88.18.67



Infirmières

- Mmes Françoise COUROUX et Isabelle THIBAUT (CERISIERS) : 03.86.96.21.17
- Mmes Christelle ERGO et Valérie ARNAULT JANIS (ARCES) : 06.80.88.56.03

Service de soins infirmiers à domicile (ADMR)

Cantons de CERISIERS et VILLENEUVE-L'ARCHEVEQUE :
03.86.96.77.10 (fax 03.86.96.86.15)



Autres praticiens



- **Dentistes** : Cabinet RENOARD & DONNAT à CERISIERS : 03.86.96.29.43
- **Kinésithérapeute** : Cabinet GALTIER à CERISIERS : 03.86.96.21.44
- **Ostéopathe** : M. Romain VORS à CERISIERS : 06.77.92.48.16 - email : vorsromain@gmail.com
- **Vétérinaire** : Cabinet Phyt'Holistique à CERISIERS : 03.73.61.01.30 - email : contact@phytholistique.com



Pharmacie

- Pharmacie NOURI à CERISIERS : 03.86.96.21.77



Association UNA

- Association d'Aide, de Services et de Soins à domicile, à CERISIERS : 03.86.96.40.08

Déchèteries

Attention : En raison de la COVID, certaines déchetteries fonctionnent sur rendez-vous

Horaires d'hiver	lundi	du mardi au jeudi	vendredi	samedi
Cerisiers	14h-17h	9h-12h	9h-12h 14h-17h	10h-12h 14h-17h
Villeneuve-l'Archevêque	14h30-17h	14h30-17h	10h-12h 14h30-17h	10h-12h 14h30-17h



Que veut dire Plan de Mobilité :

C'est un ensemble de mesures qui vise à optimiser et à augmenter l'efficacité des déplacements des salariés d'une Entreprise pour diminuer les émissions polluantes et réduire le trafic routier.

1) Plan de Mobilité Employeur

Obligation pour les entreprises de plus de 100 travailleurs depuis le 1 janvier 2018

Privilégier : **promotion du vélo**

Encourager les transports publics

Participation financière aux abonnements, achat de tickets de transports en commun, navette d'entreprise

Aménagement des horaires de travail

Répartition des heures d'arrivées et de départs des salariés en fonction de leur souhaits et selon les besoins de l'entreprise

Garantie du retour à domicile (en cas de circonstances exceptionnelles pour les alternatifs, chèque - taxi, utilisation de voitures de service ou vélos à assistance électrique)

Service Autopartage

Mieux gérer les déplacements professionnels et pouvant offrir un service de Mobilité ponctuel complémentaire hors horaires de travail, partage d'une flotte de véhicules avec d'autres entreprises

Incitation au co-voiturage



2) Dispositif « Sortir » proposé par l'ARGIC ARCO à ses retraités

Il s'adresse aux personnes de plus de 80 ans qui vivent chez elle. Elles peuvent bénéficier d'un CESU (chèque emploi service) pour financer une prestation d'accompagnement, de transport (accompagnement pour l'organisation)

Voici quelques informations qui pourront vous être utiles. **Pour les salariés et pour les retraités .**

Evelyne CABRER
Conseillère Municipale

